

Sujet :[INTERNET] Arbres avenue Bollé
Date :Fri, 22 Mar 2024 09:12:03 +0100
De :famille VENET PELET MOSBAH
Pour :pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Message pour l'enquête

Regrettant que ce projet n'ait pas commencé par 2 impératifs= conserver les arbres tant qu'ils vivent ; éliminer tout stationnement de voiture particulière, je demande :
1 info plus complète sur la faisabilité du remplacement des vieux sujets, donc un rallongement des concertations.

Je signale que l'alignement de peupliers à l'entrée en agglomération angevine venant de la Flèche a été condamné en 2002 par la DDE49 conseillée par un paysagiste (mauvais état des sujets, danger par grand vent). Les circonstances politiques ont fait que cette route nationale est devenue départementale avant que le sort des peupliers ne soit réglé : regardez-les en 2024 comme ils poursuivent leur mission d'alignement ! (Ce qui entre nous n'est pas l'idéal comme destin pour un arbre... Mais c'est pratique pour nous les humains). Alors un peu d'humilité quant à nos expertises sur longévité et santé des arbres, et surtout beaucoup de modestie quant à nos projets urbains : profitons de nos propres plantations jusqu'au bout.

Je signale par ailleurs que la place de stationnement est le pire ennemi de tous les autres modes, bus, vélo trotinette patins, marche. En ville on cherche au plus près, au moins cher : si c'est dans le quartier d'à côté on finit à pied. Personne n'a jamais fuit les espaces piétons, au Mans comme ailleurs. Mettre du stationnement sous le nez de quelques-uns et multiplier les places, c'est susciter de la jalousie et une illusion d'offre qui fera se Jeter sur sa bagnole au détriment des autres solutions de déplacement.

Marianne PELET

Habitante de Luché Pringé, usagère du car et du tram.

-Et aussi une **expertise sur la longévité et la santé des arbres.**